



# Parcours

## Handicaps et Troubles Neurodéveloppementaux



Master Psychologie

Mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé  
<http://www.m2handicaps.wordpress.com>

## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION</b>	<b>1</b>
1.	Objectifs	1
2.	Compétences visées	2
3.	Champs d'insertion	6
<b>II.</b>	<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	<b>6</b>
1.	Contacts	6
2.	Délivrance du titre de psychologue	6
3.	Critères d'admissibilité en M1 HTN	6
4.	Capacités d'accueil	7
5.	Demandes de redoublement	7
6.	Demandes de changement de parcours au sein de la mention PPP	7
<b>III.</b>	<b>MODALITES D'ACCES AU MASTER PPP PARCOURS HTN</b>	<b>7</b>
1.	Modalités de constitution du dossier de candidature et calendrier de sélection	7
2.	Réunions de rentrée et début des cours	7
<b>IV.</b>	<b>DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>8</b>
1.	Présentation des enseignements du master 1	8
2.	Présentation des enseignements du master 2	14
<b>V.</b>	<b>EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MASTER HTN</b>	<b>20</b>
<b>VI.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>21</b>
1.	Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes (MCCA)	21
2.	Texte de loi relatif au stage professionnel	21
3.	Présentation du réseau « Handicaps et troubles neurodéveloppementaux »	22
4.	Plan du campus	22

## **I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION**

La mention « Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychologie de la santé » (PPP) a pour objectif de former des psychologues cliniciens et offre **deux parcours de formation** aux étudiants :

a/ « Handicaps et troubles neurodéveloppementaux » (HTN)

b/ « Violences, Risques et Vulnérabilités » (VRV).

Cette mention vise à former des psychologues en mesure de travailler sur des problématiques humaines et sociales complexes, dans des contextes pluridisciplinaires en articulation avec les autres intervenants professionnels. Les deux parcours permettent l'accès au titre de psychologue tel que prévu par la loi pour les titulaires d'une Licence de psychologie. (Textes législatifs : (1) Diplômes requis : décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005; (2) Usage du titre : loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005 ; (3) Conditions de délivrance du titre : décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003 ; (4) Stage professionnel : arrêté du 19 mai 2006).

### **1. Objectifs**

Le parcours « HTN » offre une **formation professionnalisante en 2 ans (M1 et M2) dans une approche intégrative** (psychologie du développement, psychologie clinique, neuropsychologie) du handicap et des troubles neurodéveloppementaux à tous les âges de la vie. Le parcours « Handicaps et troubles neurodéveloppementaux » est fortement ancré en région depuis 2004 et a su évoluer en lien avec les attentes professionnelles du terrain. Ainsi, ce parcours a connu différentes appellations, « *Adaptation, Intégration scolaire spécialisée* » (2004/2008), « *Développement Humain et Handicaps* » (2008/2012) s'inscrivant directement dans les préconisations de la loi handicap de 2005 sur l'insertion scolaire des enfants. A partir de 2012, en réponse aux demandes institutionnelles, l'équipe pédagogique a souhaité accorder une place plus importante à la neuropsychologie dans la formation de ses psychologues cliniciens. Au niveau national, cette évolution du parcours a permis d'offrir une formation originale spécialisée à la fois dans le domaine du handicap dans une approche intégrative mais aussi dans le champ de l'insertion scolaire et sociale dans une perspective « vie entière » en formant des psychologues pouvant intervenir auprès de publics d'âges variés (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées).

Le développement de recherche-action dans le domaine du handicap par le laboratoire d'adossement du parcours (LP3C, UR 1285) est également une force pour l'insertion professionnelle des diplômés. En effet, le lien recherche/formation permet de former des psychologues pouvant exercer des fonctions de cadre en institution et pouvant répondre aux demandes du terrain en termes d'interventions psychologiques mais aussi en termes d'accompagnement au changement dans le fonctionnement d'une organisation et d'élaboration de projets de recherche-action. L'objectif scientifique du parcours est d'amener les étudiants à conjuguer les apports des connaissances scientifiques empruntées à la recherche internationale, à la maîtrise d'outils de diagnostic individuel et à l'analyse de situations professionnelles complexes dans une démarche d'ingénierie. Le parcours implique donc les étudiants dans la méthodologie de conduite de projet dans le champ du handicap et des troubles du neurodéveloppement. Au niveau national, la collaboration de l'équipe pédagogique du parcours avec des structures telles que le Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les

Handicaps et les Inadaptations (CTNERHI) et à l'Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap (IFRH) offre une large visibilité du parcours dans le domaine du handicap et de l'insertion. Au niveau régional, de nombreuses conventions et partenariats sont mis en place avec des établissements médico-sociaux et des centres hospitaliers. Par ailleurs, des membres de l'équipe pédagogique sont impliqués dans deux Fédérations Hospitalo-Universitaires : (1) Génétique Omiques Médecine et Société (FHU Genomeds) portée par le CHU de Rennes et regroupant des structures hospitalières et de recherche du Grand Ouest et (2) Centre d'excellence Autisme et TND portée par le CHU de Tours et regroupant des structures hospitalières et de recherche du Grand Ouest (FHU EXAC-T).

La formation permet également de développer une pratique professionnelle par la réalisation de stages professionnalisants à hauteur de **700H** : 200h en master 1 et **500h en master 2**.

## 2. Compétences visées

L'**objectif professionnel** du parcours est de former des psychologues cliniciens dans le champ de l'analyse pluridimensionnelle des potentialités, des difficultés et des milieux de vie des personnes en situation de handicap. Ces professionnels seront notamment susceptibles de développer de nouvelles interfaces dans la prise en charge des personnes en situation de handicap ou d'insertion, en référence aux concepts et aux outils de la psychologie. Ce parcours forme et initie des professionnels capables de participer à toute forme de prévention, d'intervention, d'évaluation et de prise en charge des enfants, des adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap et/ou ayant des difficultés d'adaptation et/ou d'intégration sociale et scolaire. Cette formation s'inscrit dans les prérogatives de la loi Handicap de 2005.

Les diplômés du parcours sont donc capables de construire des projets d'intervention dans le domaine du handicap et de l'insertion sociale et scolaire allant de l'analyse de la demande jusqu'à l'évaluation de l'action. Par ailleurs, les diplômés sont également capables de se positionner professionnellement dans une équipe ou un réseau pluridisciplinaire.

1. Analyse de la demande : Élaborer une réflexion sur la demande d'intervention en la situant par rapport aux connaissances scientifiques nationales et internationales et en utilisant des méthodes d'étude adaptées aux publics et aux contextes.
2. Diagnostic et propositions d'intervention : Être capable de contribuer au diagnostic en référence aux classifications et aux connaissances scientifiques et être capable de construire un projet de prévention, d'évaluation et de soin. Une part importante de la formation permet de travailler cette compétence professionnelle sous l'angle de la transmission de l'information (rédaction et transmission de synthèse et de compte-rendu oraux ou écrits).
3. Interventions psychologiques et neuropsychologiques : Le diplômé doit être capable de mettre en place un suivi psychologique et des remédiations cognitives, neuropsychologiques et psychopédagogiques. Il doit par ailleurs savoir évaluer et ajuster son intervention au fil de l'évolution de la situation.
4. Positionnement professionnel : Être capable de garder une position réflexive visant à se positionner dans une équipe pluridisciplinaire en développant les relations partenariales mises en jeu dans les projets de vie, dans les interventions et les actions de prévention. Ce positionnement professionnel doit prendre en compte l'évolution des représentations et des politiques de prises en charge des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale au

plan national et international (notamment européen). Le diplômé doit par ailleurs savoir référer sa pratique par rapport au code de déontologie des psychologues et à l'éthique de la profession.

## **Compétences disciplinaires/ spécifiques (communes aux masters psychologie) - fiche RNCP**

### 1. Se servir de la littérature scientifique en psychologie

- Se servir de la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
- Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité

### 2. Etablir un diagnostic psychologique

- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques...
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...)
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies
- Établir un diagnostic psychologique permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement

### 3. Proposer et mettre en place une intervention psychologique :

- Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...)
- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...)
- Évaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant

### 4. Evaluer, analyser et interroger sa pratique

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation
- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues)
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques

### 5. Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre

- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles
- Identifier et se situer dans l'environnement juridique qui règlemente le monde du travail

#### 6. Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel

- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés)
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.

#### 7. Participer à la mise en œuvre d'une activité de recherche et de production scientifique en psychologie.

- Identifier les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie.
- Réaliser une revue de la littérature scientifique.
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données.
- Présenter les résultats d'une recherche (oral et écrit) selon les normes de la discipline (APA).
- Collecter des données dans le cadre d'une recherche.
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications).

### **Compétences disciplinaires/ spécifiques – spécifique à la mention PPP**

#### 1. Ethique et déontologie

- Maîtriser les principes éthiques et déontologiques liés aux différentes interventions tant au niveau de la pratique que de la recherche clinique auprès des populations vulnérables

#### 2. Connaissances théoriques et clinique dans le domaine de la psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

- Mobiliser des savoirs et connaissances théoriques solides
- Connaître et respecter les différents courants de la psychologie clinique.
- Maîtriser diverses méthodologies et pratiques cliniques
- Contribuer à l'analyse d'une situation clinique en référence aux outils et méthodes disponibles dans les champs théoriques de la psychologie clinique, de la psychopathologie et de la psychologie de la santé
- Actualiser ses connaissances de la littérature scientifique du domaine, concernant les études qui évaluent l'efficacité des pratiques psychologiques actuelles et des techniques nouvelles en tenant compte du pluralisme théorique

#### 3. Posture professionnelle auprès d'un public en souffrance psychique

- Construire une relation clinique de bonne qualité auprès des individus en souffrance ou qui présentent des difficultés d'adaptation, créer une alliance thérapeutique
- Conduire des entretiens et observations cliniques et trouver une posture clinique professionnelle
- Analyser les enjeux relationnels entre professionnels et public reçu et en mesurer l'impact
- Réfléchir à son positionnement et analyser ses contre-attitudes.
- Saisir les potentielles difficultés à la mise en place du travail psychologique

#### 4. Activités à visées diagnostiques et thérapeutiques à l'égard du patient, de l'utilisateur et des proches

- Évaluer le mode de fonctionnement psychologique d'un individu avec ses fragilités psychoaffectives et/ou cognitives
- Réaliser un bilan psychologique avec des instruments différenciés et des références validées scientifiquement
- Utiliser des outils et tests de manière pertinente dans le cadre de bilans psychologiques (psychopathologique, cognitif, émotionnel / affectif, familial) et neuropsychologiques
- Conduire une démarche diagnostique solide
- Identifier les spécificités de l'accompagnement des troubles psychiatriques et des maladies, troubles, atteintes ou handicaps somatiques
- Elaborer des diagnostics différentiels
- Concevoir et mettre en oeuvre des dispositifs cliniques d'accompagnements ou des suivis psychologiques en aidant à la formulation de la demande par le patient, en construisant de façon collaborative le projet thérapeutique, en s'accordant sur les buts, les moyens et l'évaluation du processus thérapeutique
- Mener un suivi psychologique dans la durée
- Conclure un suivi psychologique (y mettre fin, prévention de la rechute, réorientation...)
- Évaluer des dispositifs cliniques d'accompagnements
- Prendre en compte l'environnement des personnes aidées, en tenant compte des dynamiques socio-familiales
- Développer des dispositifs d'accompagnements et d'écoute des familles et des aidants
- Etablir et mettre en oeuvre des liens avec les partenaires et les réseaux
- Travailler en équipe pluridisciplinaire en respectant les spécificités d'intervention de chacun
- Animer des groupes et être capable de proposer une analyse institutionnelle tenant compte des dynamiques de groupes
- Soutenir, accompagner les équipes face aux problématiques qu'elles rencontrent.
- Construire des dispositifs d'analyse de la pratique ou de supervision à l'intention des partenaires

#### 5. Recherche

Mettre en oeuvre une recherche en psychologie clinique (revue de la littérature, choix d'une méthodologie adéquate permettant de répondre aux objectifs, analyse des résultats quantitatifs et/ou qualitatifs et communication de ces résultats). (CF. Fiche RNCP).

### 3. Champs d'insertion

La formation proposée permet à nos diplômés de s'inscrire dans des champs d'insertion professionnelle variés dans le secteur public, privé ou associatif :

- Psychologue dans le secteur des institutions sociales et médico-sociales (IME, ESAT, FAM, MAS, Foyer de vie, SESSAD, SAVS, MECS, CMPP, CAMSP, EHPAD ....)
- Psychologue dans le secteur sanitaire (Unités d'hospitalisation, Unités de consultation, Hôpital de jour, CMP, CATTP, CPEA...)
- Psychologue dans le secteur éducatif (psychologue de l'éducation nationale, de la protection judiciaire de la jeunesse)
- Psychologue en cabinet libéral et/ou à domicile
- Chargés d'étude dans le domaine du handicap et de l'insertion sociale et scolaire
- Psychologue Consultant-formateur dans le domaine du handicap et de l'insertion sociale et scolaire

Après la formation, la poursuite en doctorat est également possible.

## II. INFORMATIONS PRATIQUES

### 1. Contacts

#### ☒ Responsables du parcours HTN :

Julie Briec (Bureau S 502)

[julie.briec@univ-rennes2.fr](mailto:julie.briec@univ-rennes2.fr)

Agnès Lacroix (Bureau S 501)

[agnes.lacroix@univ-rennes2.fr](mailto:agnes.lacroix@univ-rennes2.fr)

#### ☒ Secrétariat :

Joël Pilon (Bureau S102) 02 99 14 19 73

[joel.pilon@univ-rennes2.fr](mailto:joel.pilon@univ-rennes2.fr)

### 2. Délivrance du titre de Psychologue

Seuls les étudiants possédant une Licence de psychologie, un Master de psychologie (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) et une validation de stage d'au moins 500 heures peuvent prétendre au titre de psychologue auprès de l'ARS.

### 3. Critères d'admissibilité en M1 HTN

Il n'y a aucun accès de droit en Master 1 ; **l'accès est exclusivement sélectif.**

Peuvent présenter leur candidature au Master 1 du parcours HTN de la mention PPP :

- ⇒ Les personnes titulaires de la Licence de psychologie. Les candidatures sont examinées par la commission de sélection.
- ⇒ Les candidats, titulaires de la Licence de psychologie ou d'un Master 1 de psychologie, souhaitant faire valider leurs acquis personnels, professionnels, académiques. Les candidatures sont examinées par la commission de sélection.

⇒ Accès possible au titre de la formation continue (candidats titulaires de la Licence de psychologie et/ou d'un Master 1 de psychologie). Les candidatures sont examinées par la commission de sélection.

L'assiduité (M1 et M2) est **fortement recommandée** en raison du contenu des cours, des modalités pédagogiques et du caractère professionnalisant des enseignements.

#### 4. Capacités d'accueil

Les capacités d'accueil du parcours HTN sont de 20 étudiants en Master 1 et 20 étudiants en Master 2.

#### 5. Demandes de redoublement

**En Master 1 :** les étudiants ont le droit de redoubler une fois, l'année qui suit celle de leur première inscription en M1, à moins que celle-ci n'ait révélé une inadéquation du profil de l'étudiant avec les exigences de l'exercice du métier de psychologue, auquel cas le jury peut, à titre exceptionnel, ne pas accorder le droit à redoublement.

**En Master 2 :** le redoublement n'est pas automatique. Toute demande de redoublement devra être adressée au président du jury (M. Testé) ; la demande est examinée par le jury qui pourra ou non l'accepter et en fixera les modalités. En cas d'autorisation, le redoublement devra impérativement se faire l'année qui suivra la demande.

#### 6. Demandes de changement de parcours au sein de la mention PPP

Le changement de parcours au sein de la mention (entre les parcours HTN et VRV) n'est pas automatique. Toute demande de changement de parcours devra être adressée à la commission pédagogique de la mention qui pourra ou non l'accepter et en fixera les modalités.

### III. MODALITÉS D'ACCÈS AU MASTER PPP PARCOURS HTN

**Rappel :** Il n'y a aucun accès de droit en Master 1 ; l'accès est exclusivement sélectif. Depuis 2017, la sélection se fait à l'entrée en Master 1.

#### 1. Modalités d'accès au dossier de candidature et calendrier de la procédure de sélection

Les dossiers de candidature pour l'entrée en M1 ou en M2 dans le parcours HTN sont à compléter en ligne selon les modalités spécifiques exposées sur cette page du site internet de l'université Rennes 2:

[Master | Université Rennes 2 \(univ-rennes2.fr\)](#)

#### 2. Réunions de rentrée et début des cours

Les informations relatives aux réunions de rentrée sont chaque année mises à jour au cours du mois de juin ou juillet et sont consultables sur [cette page internet](#).

## IV. DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Le Master est organisé en quatre semestres.

### 1. Présentation des enseignements du Master 1

⇒ SEMESTRE 7 (septembre à décembre)

UEF1 Approches fondamentales 1

84h 8 ECTS

- **Intitulé : Psychologie clinique intégrative (3 ects)**

**Code Apogée :** 03UF711

**Enseignant responsable :** Julie Briec, Cinzia Guarnaccia et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures CM

**Descriptif :** L'objectif du cours est de maîtriser les principes d'une psychologie clinique transthéorique inspirée d'un modèle biopsychosocial. Après une introduction sur la dimension intégrative en psychologie clinique, ce cours aborde 4 thématiques : 1) Parentalité et petite enfance : axes de la parentalité, interactions comportementales, affectives et fantasmatiques, cycle de la famille (J.Briec) 2) Approche intégrative de la sexualité (A. Lacroix) 3) Adolescence et conduites à risque (C.Guarnaccia) 4) Lien d'attachement et trajectoires de développement (C.Guarnaccia).

**Bibliographie :**

- Houzel, D. (1999). Les enjeux de la parentalité. Eres
- Lamour, M., & Maury, M. (2000). Alliance autour du bébé : de la recherche à la clinique. PUF
- Miljkovitch, R. (2001). L'attachement au cours de la vie: Modèles internes opérants et narratifs. PUF
- Marcelli, D., Braconnier, A., & Gicquel, L. (2013). Adolescence et psychopathologie. Elsevier Health Sciences
- Schauder, S. (2007). Pratiquer la psychologie clinique auprès des enfants et des adultes. Dunod

- **Intitulé : Psychopathologie générale et sémiologie (2 ects)**

**Code Apogée :** 03UF712

**Enseignant responsable :** Julie Briec, Cinzia Guarnaccia et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures CM

**Descriptif :** L'objectif du cours est d'apporter des connaissances sur l'approche psychopathologique des troubles. Ce cours se découpe en deux parties :

1/ une présentation des différentes classifications (CIM-10 et 11, DSM-5, PDM, classification française des troubles mentaux) dans une perspective historique et multi-référencée invite l'étudiant.e. à penser la situation de la psychiatrie actuelle tout en acquérant un vocabulaire spécialisé de la sémiologie adulte et infantile.

2/ Afin de faire le lien entre théorie et clinique, une initiation à l'usage des manuels et à l'approche clinique des personnes présentant des troubles est réalisée à travers un travail sur des vignettes cliniques. Différentes psychopathologies sont présentées : le trouble borderline, les addictions, les troubles des conduites alimentaires, les troubles anxieux et dépressifs et les troubles psychotiques.

### **Bibliographie :**

- Barlow, D. H., Durand, V. M., & Gottschalk, M. (2016). Psychopathologie: une approche intégrative. De Boeck supérieur.
- Besche-Richard, C., & Bungener, C. (2018). Psychopathologies de l'adulte: Approche intégrative. Dunod.
- Lingiardi, V., Bornstein, R. F., McWilliams, N., Gazzillo, F., & Gordon, R. M. (2015). The Psychodynamic Diagnostic Manual Version 2 (PDM-2): Assessing patients for improved clinical practice and research. *Psychoanalytic Psychology*, 32(1), 94-115.
- American Psychiatric Association. (2015). DSM-5-Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Elsevier Masson.

- **Intitulé : Neuropsychologie et neurosciences cliniques (3 ects)**

**Code Apogée :** 03WF711

**Enseignant responsable :** Virginie Dardier, Agnès Lacroix et Audrey Noël

**Répartition CM/TD/TP :** 36 heures CM

**Descriptif :** L'objectif du cours est de mobiliser les savoirs relatifs à la neuropsychologie et aux neurosciences dans la compréhension de manifestations cliniques et/ou de troubles. Il sera question du traumatisme crânien, des troubles de la mémoire, des troubles psychiatriques, des hallucinations.

**UEF2**    **Approches fondamentales 2**

**48h**    **6 ECTS**

- **Intitulé : Approches contemporaine et développementale de l'identité (3 ects)**

**Code Apogée :** 03WF721

**Enseignant responsable :** Virginie Dardier et Lise Lemoine

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures CM

**Descriptif :** L'objectif du cours est de maîtriser des connaissances théoriques issues de la psychologie du développement et de la psychopathologie développementale autour du thème de l'identité. Ce cours abordera différentes thématiques : *Identité et handicap* (Lise Lemoine), *Constructions identitaires à l'adolescence* (Nathalie Marec-Breton), *Identité professionnelle* (Emmanuelle Bonjour), *Identité, famille, parentalité* (Virginie Dardier).

**Intitulé : Analyse psychosociale des fonctionnements institutionnels (3 ects)**

**Code Apogée :** 03UF721

**Enseignant responsable :** Benoît Testé

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures CM

**Descriptif :** L'enseignement porte sur les fonctionnements institutionnels dans lesquels les psychologues cliniciens sont amenés à travailler. Il vise à fournir des outils pour mener une analyse et donner sens à des dynamiques institutionnelles singulières en prenant appui sur les concepts et méthodes de la psychologie sociale. Le cours aborde plus spécialement le rôle des références collectives (normes, représentations, croyances) guidant les jugements et les comportements et l'analyse des interactions sociales à l'intérieur et entre les groupes au sein des

institutions (intégration, déviance, influence).

**Bibliographie :**

- Bègue, L., & Desrichard, O. (2013). *Traité de psychologie sociale : la science des interactions humaines*. Bruxelles : De Boeck
- Guimond, S. (2010). *Psychologie sociale : perspective multiculturelle*. Bruxelles : Mardaga.

**UEF3 Formation à la recherche**

**39h 5 ECTS**

*Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Formation à la recherche » valant 5 ects.*

- **Intitulé : Ethique et déontologie de la recherche**

**Code Apogée :** 03WF7311

**Enseignant responsable :** Sandrine Le Sourn-Bissaoui

**Répartition CM/TD/TP :** 03 heures TD

**Descriptif :** L'objectif du module est d'amener les étudiants à déployer une démarche de recherche et/ou clinique intégrant une réflexion éthique et déontologique en respectant le cadre réglementaire actuel.

- **Intitulé : Initiation à la recherche**

**Code Apogée :** 03QF711

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 36 heures TP

**Descriptif :** L'objectif du module est de savoir mener un travail de recherche en mobilisant des connaissances théoriques et méthodologiques. L'accompagnement est assuré par les enseignants du parcours, parmi lesquels un tuteur de TER est choisi en fonction des propositions de sujet de thématiques de recherche.

**UEM1 Méthodologies qualitatives et quantitatives**

**96h 10 ECTS**

- **Intitulé : Connaissance et pratique de l'examen psychologique avec test (4 ects)**

**Code Apogée :** 03WM7111

**Enseignant responsable :** Julie Briec, Cinzia Guarnaccia et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 48 heures TD

**Descriptif :** L'objectif du cours est double : 1) Maîtriser la démarche clinique et hypothético-déductive de l'examen psychologique dans le but de comprendre le fonctionnement global de la personne. 2) Maîtriser les outils d'évaluation (psychométriques, neuropsychologiques, projectifs, questionnaires, échelles) et savoir les utiliser dans le cadre d'une évaluation psychologique. Pour cela, les textes relatifs à la pratique du psychologue dans le cadre de l'examen psychologique sont repris et explicités afin de donner aux étudiants une rigueur et une éthique dans leur démarche

d'analyse (code de déontologie, conférence de consensus sur l'examen psychologique auprès des enfants...). Cet enseignement s'appuie sur l'implication et la participation des étudiant.e.s dans la présentation d'outils. Une perspective intégrative est utilisée pour appréhender les différentes vignettes cliniques vues en cours.

**Bibliographie :**

- Cognet, G. (2016). Clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent : approches intégrative et neuropsychologique. Dunod.
- Vinay, A. (2014). Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Dunod.
- Castro, D. (2006). Pratique de l'examen psychologique en clinique adulte: WAIS III, MMPI-2, Rorschach, TAT. Dunod.

***Les trois enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Méthodologies » valant 4 ects.  
L'étudiant y choisit deux enseignements parmi les trois proposés.***

- **Intitulé : Entretien (2 ects)**

**Code Apogée :** 03UM7111

**Enseignant responsable :** Abdul-Rahman Rasho

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures TP

**Descriptif :** L'objectif du module est de maîtriser les techniques de l'entretien et de savoir analyser les données recueillies grâce à cette méthode tout en maîtrisant les règles éthiques et déontologiques liées à l'utilisation de cette méthode.

**Bibliographie :**

- Chouvier, B. & Attigui, P. (2012). L'entretien clinique. Paris : Armand Colin
- Mucchielli R. (2007). L'entretien de face à face dans la relation d'aide, Paris, ESF
- Poussin, G. (2017). La pratique de l'entretien clinique-5e éd. Dunod.

- **Intitulé : Questionnaire (2 ects)**

**Code Apogée :** 03UM7112

**Enseignant responsable :** Benoît Testé

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures TP

**Descriptif :** L'objectif du module est de maîtriser les techniques du questionnaire et de savoir analyser les données recueillies grâce à cette méthode tout en maîtrisant les règles éthiques et déontologiques liées à l'utilisation de cette méthode.

**Bibliographie :**

- Berthier, N. (2003). Les techniques d'enquêtes en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés. Paris : Armand Colin.
- Howell, D.C. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines (2ème édition). Bruxelles : de Boeck.
- Kinnear, P., & Gray, C. (2005). SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales. Bruxelles : De Boeck.
- Laveault, D., & Grégoire, J. (2002). Introduction aux théories des tests en psychologie et en sciences de l'éducation. Bruxelles : de Boeck.

- Lorenzi-Cioldi, F. (1997). Questions de méthodologie en sciences sociales. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

- **Intitulé : Observation (2 ects)**

**Code Apogée :** 03WM7112

**Enseignant responsable :** Virginie Dardier et Sandrine Le Sourn-Bissaoui

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures TP

**Descriptif :** Le cours comprend deux parties :

1) L'Observation en clinique développementale (S. LE SOURN-BISSAOUI) : A l'aide de vidéos d'observation en contexte écologique, les étudiant.e.s s'initient à l'observation à visée clinique et à visée de recherche. Il s'agira de prendre conscience des apports, enjeux et défis des études observationnelles en situation d'interaction écologique. Un codage sera réalisé avec le logiciel BORIS.

2) L'Observation dans le cadre de la rencontre clinique (V. DARDIER, A.LACROIX, & J. BRIEC): au cours du TP, les étudiants font d'une part l'expérience de différentes postures d'observation : observation impliquée, observation extérieure. Ils sont amenés à réfléchir collectivement aux intérêts et limites de ces différentes modalités. D'autre part, à partir d'expériences de diverses saynètes de rencontres cliniques (temps d'anamnèse, temps d'évaluation, temps de restitution, temps d'entretien...) les étudiants sont invités à mobiliser la méthode de l'observation pour recueillir des éléments de la rencontre clinique et les discuter.

## UEL1 Enseignement de langue

24h 3 ECTS

Un large panel de langues vous est proposé dans le cadre de votre cursus. La liste de ces enseignements est à découvrir auprès des services du [LANSAD](#) (bureau L 273).

## UENF7 VEE facultative

Les informations relatives à cet enseignement facultatif sont consultables depuis cette [page internet du site internet de l'université Rennes 2 qui y est dédiée.](#)

⇒ SEMESTRE 8 (janvier à avril)

**UEF1 Handicaps et troubles neuro-développementaux**

**96h 11 ECTS**

- **Intitulé : Handicaps et troubles neuro-développementaux (11 ects)**

**Code Apogée :** 03WF811

**Enseignant responsable :** Virginie DARDIER et Sandrine LE SOURN-BISSAOUI

**Répartition CM/TD/TP :** 96 heures TD

**Descriptif :** L'objectif du cours est de mobiliser des connaissances théoriques et cliniques liées au handicaps et troubles neurodéveloppementaux. Le cours comprendra des interventions d'enseignants chercheurs et de professionnel.le.s

**UEF2 Formation à la recherche**

**36h 9 ECTS**

- **Intitulé : Mémoire de recherche (9 ects)**

**Code Apogée :** 03QF811

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 36 heures TP

**Descriptif :** L'objectif du module, dans la continuité du semestre 1, est de mener une recherche scientifique. Il s'agira donc de: 1) être capable de chercher avec efficacité une information nécessaire à la compréhension d'une étude, un protocole ou un paradigme, 2) être capable d'estimer la validité d'une étude d'un point de vue critique, 3) être capable de concevoir et de conduire une recherche planifiée, 4) être capable de construire un protocole ad hoc, 5) être capable de constituer une bibliographie pertinente et critique sur une question non encore connue et d'en rédiger la synthèse, 6) être capable de traiter les données qualitatives et/ou quantitatives recueillies et d'en synthétiser les résultats, 7) être capable de communiquer de façon claire et cohérente les résultats et implications principales d'une recherche de façon écrite (rédaction d'un mémoire sous la forme d'article scientifique) et orale (présentation lors de la soutenance).

**UEF3 Analyse des pratiques professionnelles**

**48h 7 ECTS**

*Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques professionnelles » valant 7 ects.*

- **Intitulé : Stage supervisé**

**Code Apogée :** 03WF8311

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures TP

**Descriptif :** L'étudiant réalisera un stage de 200H qui sera supervisé par un enseignant chercheur de l'équipe pédagogique et par un tuteur professionnel en lien avec son parcours durant des groupes de supervision de stage. Ce stage débutera en janvier et permettra de développer des

connaissances sur les pratiques du psychologue en contexte professionnel. Des ateliers seront assurés par l'équipe pédagogique et le psychologue référent de la formation afin d'accompagner l'élaboration réflexive et l'écriture du rapport de stage.

- **Intitulé : Ateliers sur les pratiques professionnelles**

**Code Apogée :** 03WF8312

**Enseignant responsable :** Julie Briec, Agnès Lacroix et Nolwenn Troles

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures TP

**Descriptif :** Il s'agit d'accompagner l'étudiant dans la réalisation de son stage. Des ateliers assurés par la PAST porteront sur : les représentations du monde institutionnel, l'observation en institution, la rencontre, les représentations du stagiaire et les compétences à développer.

## UEL1 Enseignement de langue

24h 3 ECTS

Un large panel de langues vous est proposé dans le cadre de votre cursus. La liste de ces enseignements est à découvrir auprès des services du [LANSAD](#) (bureau L 273).

## UENF8 VEE facultative

Les informations relatives à cet enseignement facultatif sont consultables depuis cette [page internet du site internet de l'université Rennes 2 qui y est dédiée.](#)

## 2. Présentation des enseignements du Master 2

L'année de Master 2 est organisée en 2 semestres : les cours ont lieu de septembre à juin (inclus). Le stage s'organise différemment selon les semestres.

- 1<sup>er</sup> semestre : lundi et mardi de septembre à décembre
- 2<sup>ème</sup> semestre : trois semaines par mois de janvier à juin

⇒ SEMESTRE 9 (septembre à janvier)

## UEF1 Approches intégratives

30h 3 ECTS

*Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques psychologiques » valant 3 ects.*

- **Intitulé : Pratiques psychologiques et approches intégratives**

**Code Apogée :** 03WF9111

**Enseignant responsable :** Sandrine LE SOURN-BISSAOUI

**Répartition CM/TD/TP :** 18 heures TD

**Descriptif :** L'objectif du cours est de présenter différentes approches de la psychologie clinique

et de la psychopathologie. Le cours développera 5 approches : 1) Approche systémique 3) Approches cognitivo-comportementale enfant 4) Approche cognitivo-comportementale adulte 5) Pleine conscience 6) Approche psychodynamique

- **Intitulé : Cadre légal et réglementaire de l'accompagnement**

**Code Apogée :** 03WF9112

**Enseignant responsable :** Sandrine LE SOURN-BISSAOUI

**Répartition CM/TD/TP :** 12 heures CM

**Descriptif :** Ce cours est assuré par une juriste spécialisée en droit de la santé et porte sur le statut de la personne et du droit des usagers et des malades ainsi que sur la protection des personnes vulnérables (mineurs, majeurs protégés et personnes privées de liberté).

**Bibliographie :**

Dupont, M. & Le Brun, P-B (2019). Aide-mémoire : droit à l'usage des psychologues. Dunod

**UEF2 Recherche et pratiques en psychologie**

**74h 8 ECTS**

- **Intitulé : Supervision de stage (4 ects)**

**Code Apogée :** 03WF922

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures TP

**Descriptif :** Le stage de 500H est supervisé par un psychologue clinicien extérieur à la formation. En complément, des ateliers stage sont assurés par l'équipe pédagogique.

*Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques de la recherche » valant 4 ects.*

- **Intitulé : Pratiques de la recherche dans le champ de la psychologie**

**Code Apogée :** 03UF9211

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 12 heures TD + 14 heures TP

**Descriptif :** Ce cours a pour objectif d'acquérir des connaissances approfondies en méthodologie de la recherche (écriture articles, communication scientifique, analyse de données avancées, éthique de la recherche...). Il comprend 12H obligatoires pour les étudiants de la mention et des ateliers recherche facultatifs (cf. programme spécifique)

- **Intitulé : Formation à la recherche et par la recherche**

**Code Apogée :** 03UF9212

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures TP

**Descriptif :** L'étudiant réalise un mémoire de recherche auprès du tuteur de son choix au regard des thématiques proposées par les enseignants-chercheurs du LP3C. L'accompagnement est

individuel.

## UEF3 Situations de handicap

66h 7 ECTS

- **Intitulé : Société inclusive (3 ects)**

**Code Apogée :** 03WF931

**Enseignant responsable :** Sandrine Le Sourn-Bissaoui et Virginie Dardier

**Répartition CM/TD/TP :** 30 heures TD

**Descriptif :** Créer une société inclusive qui permet à tous les individus d'occuper une place dans la société. Ce cours présente le point de vue de différents acteurs de cette société inclusive permettant ainsi d'identifier les différentes dimensions des partenariats entre les professionnels, la personne en situation de handicap et sa famille. Des professionnels et des parents viennent vous présenter les phases de construction et la mise en œuvre des partenariats en tenant compte de la loi de 2005 et des difficultés d'inclusion de la personne en situation de handicap à tous les âges de la vie.

- **Intitulé : Clinique du handicap (4 ects)**

**Code Apogée :** 03WF932

**Enseignant responsable :** Virginie Dardier et Sandrine Le Sourn-Bissaoui

**Répartition CM/TD/TP :** 36 heures TD

**Descriptif :** Ce cours comprend 2 parties :

1) Regards croisés sur les situations de handicap : Ce cours, assuré par des professionnels, des personnes concernées ou leur famille, présente différentes situations de handicaps et troubles neurodéveloppementaux

2) dépistage et diagnostic différentiel : Ce cours, assuré par des médecins, présente la démarche diagnostique (du dépistage au diagnostic différentiel) aux différents âges de la vie (de la petite enfance au vieillissement) et dans différentes situations cliniques (maladies rares, maladies neuro-dégénératives, handicaps et troubles neurodéveloppementaux).

## UEF4 Approche intégrative de l'évaluation TLV

98h 12 ECTS

*Les trois enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Approche intégrative » valant 12 ects.*

- **Intitulé : La demande dans le cadre scolaire**

**Code Apogée :** 03WF9411

**Enseignant responsable :** Audrey Noël et Nolwenn Trolès

**Répartition CM/TD/TP :** 32 heures TP

**Descriptif :** L'objectif est de mettre les étudiants en situation d'analyse de situations cliniques en mobilisant des connaissances théoriques et pratiques (découverte d'un outil, d'une méthode,

développement des compétences appliquées d'analyse clinique...). Ici, les interventions porteront principalement sur les contextes d'apprentissages et les situations pouvant être rencontrées dans le cadre scolaire.

- **Intitulé : La demande dans le cadre médico-social, sanitaire et libéral**

**Code Apogée :** 03WF9412

**Enseignant responsable :** Audrey Noël et Nolwenn Trolès

**Répartition CM/TD/TP :** 42 heures TP

**Descriptif :** L'objectif est de mettre les étudiants en situation d'analyse de situations cliniques en mobilisant des connaissances théoriques et pratiques (découverte d'un outil, d'une méthode, développement des compétences appliquées d'analyse clinique...). Ici, les interventions porteront principalement sur les situations pouvant être rencontrées dans le cadre médico-social, sanitaire et libéral.

- **Intitulé : Ateliers de pratiques professionnelles**

**Code Apogée :** 03WF9413

**Enseignant responsable :** Audrey Noël et Nolwenn Trolès

**Répartition CM/TD/TP :** 24 heures TP

**Descriptif :** Ces ateliers correspondent à des mises en situation ou des analyses de situations autour de différentes thématiques (démarche de l'évaluation psychologique, l'entretien clinique, la réglementation autour du métier du psychologue : code de déontologie, les écrits du psychologue, le positionnement du psychologue en institution (exemple lieu de stage), et les enjeux institutionnels).

## UENF9 VEE facultative

Les informations relatives à cet enseignement facultatif sont consultables depuis cette [page internet du site internet de l'université Rennes 2 qui y est dédiée.](#)

⇒ SEMESTRE 10 (février à juin)

## UEF1 Pratiques du psychologue

140h 14 ECTS

*Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques et missions » valant 6 ects.*

- **Intitulé : Pratiques, expériences et exercice du psychologue**

**Code Apogée :** 03WF0111

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 32 heures TD + 18 heures TP

**Descriptif :** L'objectif du cours est double :

1/Contribuer à l'analyse des déterminants de la situation de handicap en référence aux concepts

et aux outils disponibles dans le champ des connaissances scientifiques issues de la psychologie clinique, psychopathologie développementale et neuropsychologie.

2/ Soutenir à travers une démarche réflexive, la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant.

Au cours de l'enseignement les étudiants sont amenés à présenter des situations cliniques issues de leur stage afin qu'elles soient discutées et analysées collectivement.

- **Intitulé : Missions institutionnelles**

**Code Apogée :** 03WF0112

**Enseignant responsable :** Emmanuelle BONJOUR et Virginie DARDIER

**Répartition CM/TD/TP :** 18 heures TD

**Descriptif :** L'objectif du cours est de contribuer à l'analyse des déterminants de la situation de handicap en référence aux concepts et aux outils disponibles dans le champ des connaissances scientifiques

*Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Accompagnements » valant 8 ECTS.*

- **Intitulé : Parcours de soins, prises en charge et accompagnements**

**Code Apogée :** 03WF0121

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 12 heures TD

**Descriptif :** A partir d'études de cas, différents handicaps et troubles du neurodéveloppement sont abordés. Dans le cadre du parcours de soins, l'objectif est de penser et discuter les différentes prises en charges et accompagnements de la personne.

- **Intitulé : Evaluation psychologique et remédiation cognitive**

**Code Apogée :** 03WF0122

**Enseignant responsable :** Julie Briec et Agnès Lacroix

**Répartition CM/TD/TP :** 36 heures TD + 24 heures TP

**Descriptif :** Ce module se compose de d'intervention de nombreux professionnels sous la forme d'étude de cas (Autisme, Déficience intellectuelle et lésion cérébrale), de présentations de techniques de remédiation cognitive ou cognitivo-sociales (PIFAM, GEHS, syndrome dyséxecutif, cognition sociale etc..) et d'ateliers de pratiques professionnelles (PIA, groupe de parole, guidance parentale et accompagnement des fratries, prise en charge individuelle et collective, sexualité et handicap en institution etc..)

- **Intitulé : Supervision stage (8 ects)**  
**Code Apogée : 03WF021**  
**Enseignant responsable : Julie Briec et Agnès Lacroix**  
**Répartition CM/TD/TP : 36 heures TP**  
**Descriptif :** Le stage de 500H est supervisé par un psychologue clinicien extérieur à la formation. Des ateliers avec l'équipe pédagogique sont également proposés.
- **Intitulé : Mémoire (8 ects)**  
**Code Apogée : 03WF022**  
**Enseignant responsable : Julie Briec et Agnès Lacroix**  
**Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP**  
**Descriptif :** Selon le projet professionnel de l'étudiant, il réalise un travail de recherche appliquée, fondamentale ou une étude clinique

## UENF 0 VEE facultative

Les informations relatives à cet enseignement facultatif sont consultables depuis cette [page internet du site internet de l'université Rennes 2 qui y est dédiée.](#)

### STAGE PROFESSIONNEL DE MASTER 2

Cette formation de M2 impose aux étudiants de réaliser un stage de 500 heures minimum et dont le contenu doit être validé au préalable par l'équipe pédagogique du parcours. A l'issue de ce stage, ils rédigent un rapport de stage ainsi qu'une étude clinique ou un mémoire de recherche. Pendant le stage, chaque étudiant est suivi par un tuteur professionnel dans la structure d'accueil ainsi que par un tuteur universitaire qui doit être enseignant-chercheur en psychologie et membre de l'équipe pédagogique (cf page 20). Le Master de psychologie, combiné avec la possession d'une Licence de Psychologie et les modalités réglementaires de validation du stage terminal (Arrêté du 19 Mai 2006), permet aux titulaires l'obtention du titre de Psychologue. Conformément à ce décret, lorsque le tuteur professionnel n'est pas psychologue praticien, l'équipe pédagogique nomme un psychologue praticien référent qui participe au suivi du stage et à la soutenance. Cette dernière est validée par un jury de stage composé du tuteur professionnel, du tuteur universitaire et d'un enseignant-chercheur.

### Exemples de lieux de stage d'anciens étudiants du parcours HTN :

IME, FAM, MAS, SAVS, SESSAD, CMPP, CHU, EHPAD

## V. Equipe pédagogique du parcours HTN

BONJOUR Emmanuelle  
BRIEC Julie  
DARDIER Virginie  
LACROIX Agnès  
LE MANER-IDRISSI Gaïd  
LE SOURN-BISSAOUI Sandrine  
LEMOINE Lise  
MAREC-BRETON Nathalie  
NOEL Audrey

**Past :**

TROLES Nolwenn

### **De nombreux professionnels interviennent dans le parcours HTN (liste non exhaustive)**

**Psychologues :** Camille BONNET, Marina BROCARD, Vanessa, CATELOTTE, Florian CHAPELAIN, Caroline DETAURIAC, Pauline GIRARD, Ombeline GUELLIL, Carole GUILLEMOT, Christophe HORVAT, Kathrin JOESTER, Romain LECORNU, Catherine MARTIN, Sébastien PHILIPPE, .....

**Médecins :** Laurie ATTINGER, Gaëlle KEROMNES, Nadia MAZILLE, Sylvie ODENT, Dominique DRAPIER, Philippe GALLIEN, Tanguy SEVENO, Anne SALMON....

Et bien d'autres professionnels (enseignants, inspecteurs ASH, orthophoniste, ergothérapeutes, cadres...), des familles et des personnes en situations de handicap

## VI. Annexes

### 1. Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes (MCCA)

Vous pouvez consulter tout au long de l'année les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes sur le panneau d'affichage du Master ou sur Cursus, telles qu'elles ont été votées à la CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire). Vérifiez bien les modalités de reports de notes de la session initiale à la session de rattrapage. **C'est le vote de la CFVU qui fait foi en matière d'examens.**

Les règles applicables en matière d'acquisition d'UE, de report de notes entre sessions et de refus de la compensation sont relativement complexes.

Pour toutes questions relatives à ces aspects, votre interlocuteur privilégié doit être le secrétariat pédagogique de Master, Joël Pilon (bâtiment S, Bureau S102).

### 2. Texte de loi relatif au stage professionnel

*27 juin 2006 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE Texte 11 sur 126*

#### **DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES**

##### TEXTES GENERAUX

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

*Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômés permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue*

**NOR : MENS0601487A**

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Vu le I de l'article 44 de la loi no 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée portant diverses dispositions d'ordre social ;

Vu le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômés permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, complété notamment par le décret no 2005-97 du 3 février 2005,

Arrête :

**Art. 1** - Le stage prévu à l'article 1er du décret du 22 mars 1990 susvisé vise à conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant en le plaçant dans une situation ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue.

Le stage est placé sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans, et d'un maître de stage qui est un des enseignants-chercheurs de la formation conduisant au diplôme de master, mention psychologie, à laquelle est inscrit l'étudiant.

Le stage est proposé soit par l'étudiant, soit par l'équipe enseignante du master. Il est agréé par le responsable de la mention psychologie du master. Cet agrément porte sur les objectifs du stage et ses modalités d'encadrement, notamment le choix du psychologue praticien-référent mentionné à l'alinéa précédent et auprès duquel l'étudiant effectue son stage.

**Art. 2** - Le stage professionnel est d'une durée minimale de 500 heures. Il est accompli de façon continue ou par périodes fractionnées et doit être achevé, au plus tard un an après la formation théorique dispensée dans le cadre du master.

**Art. 3** - Au terme du stage, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant les responsables du stage mentionnés à l'article 1er et un enseignant-chercheur en psychologie désigné par le responsable de la mention psychologie du master.

La validation du stage donne lieu à la délivrance d'une attestation établie selon le formulaire joint en annexe au présent arrêté.

**Art. 4** - L'arrêté du 26 décembre 1990 fixant les modalités du stage que doivent effectuer les étudiants de diplôme d'études approfondies en psychologie pour pouvoir faire usage professionnel du titre de psychologue est abrogé.

**Art. 5** - Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

*Fait à Paris, le 19 mai 2006.*

*Pour le ministre et par délégation :*

*Le directeur de l'enseignement supérieur,*

*J.-M. MONTEIL*

